

Liaison ferroviaire Roissy-Picardie  
Lettre d'actualités du chantier

# Le chantier avance

Février 2025

La liaison ferroviaire Roissy-Picardie permettra à de nouveaux trains de circuler depuis le nord-est du Val d'Oise et la Picardie vers le pôle de Roissy, sans transiter par les gares parisiennes. Cela offrira un gain considérable de performance et de confort à tous les usagers à destination de la plateforme aéroportuaire et de son pôle d'emplois.

Après une quinzaine d'années d'études et de concertation, les travaux ont débuté en 2024 et se poursuivront durant les prochaines années.

En gare de Survilliers-Fosses, les voies sont réaménagées pour accueillir les futurs trains Roissy-Picardie. Dans la plaine de Vémars, la future ligne nouvelle de 6,5 km se dessine et les travaux de terrassement ont bien avancé. En gare d'Aéroport Charles de Gaulle 2 TGV, les travaux de construction d'un nouveau quai ont commencé.

Les équipes de SNCF Réseau sont à pied d'œuvre pour que le chantier se déroule au mieux, en veillant à limiter les conséquences sur le cadre de vie des riverains du chantier et l'environnement.



Une question ? Une remarque ?  
[roissy-picardie@reseau.sncf.fr](mailto:roissy-picardie@reseau.sncf.fr)

**R** ROISSY **P**  
PICARDIE

# Un chantier avec des engagements forts

SNCF Réseau réalise la liaison ferroviaire Roissy-Picardie en coordonnant les interventions des entreprises, et en étant à l'écoute des élus et des habitants des communes où se déroulent les travaux. La préservation du cadre de vie des riverains est notre priorité. L'organisation du chantier s'effectue en réduisant au mieux les implications sur la vie quotidienne. La prise en compte des enjeux environnementaux est aussi un élément essentiel du projet. La concertation a permis d'identifier les impacts écologiques et de prendre toutes les mesures permettant de les réduire. Nous y reviendrons dans les prochains numéros de cette lettre.

Emmanuel Grossin, Directeur du projet Roissy-Picardie



## La liaison ferroviaire et ses aménagements



- Construction de 6,5 km de ligne nouvelle
- Ponts ferroviaires
- Ponts routiers
- Bases vie et installations de chantier
- Ligne existante Paris-Creil
- Ligne à grande vitesse

## ► Le début des travaux en gare de Survilliers-Fosses

En gare de Survilliers-Fosses, SNCF Réseau réalisera une voie et deux nouveaux quais, pour accueillir les futurs trains Roissy-Picardie, ainsi qu'une passerelle. Elle permettra d'accéder aux nouveaux quais depuis la gare et d'assurer les correspondances. Elle sera également en accès libre pour permettre aux habitants de franchir l'ensemble du faisceau ferroviaire et rejoindre la zone commerciale. Les travaux ont commencé début 2024 par le retrait de voies de service existantes, l'installation des nouvelles voies de circulation équipées de caténaires, ainsi que la construction des fondations des futurs quais. SNCF Réseau engagera la construction de la passerelle en 2025.

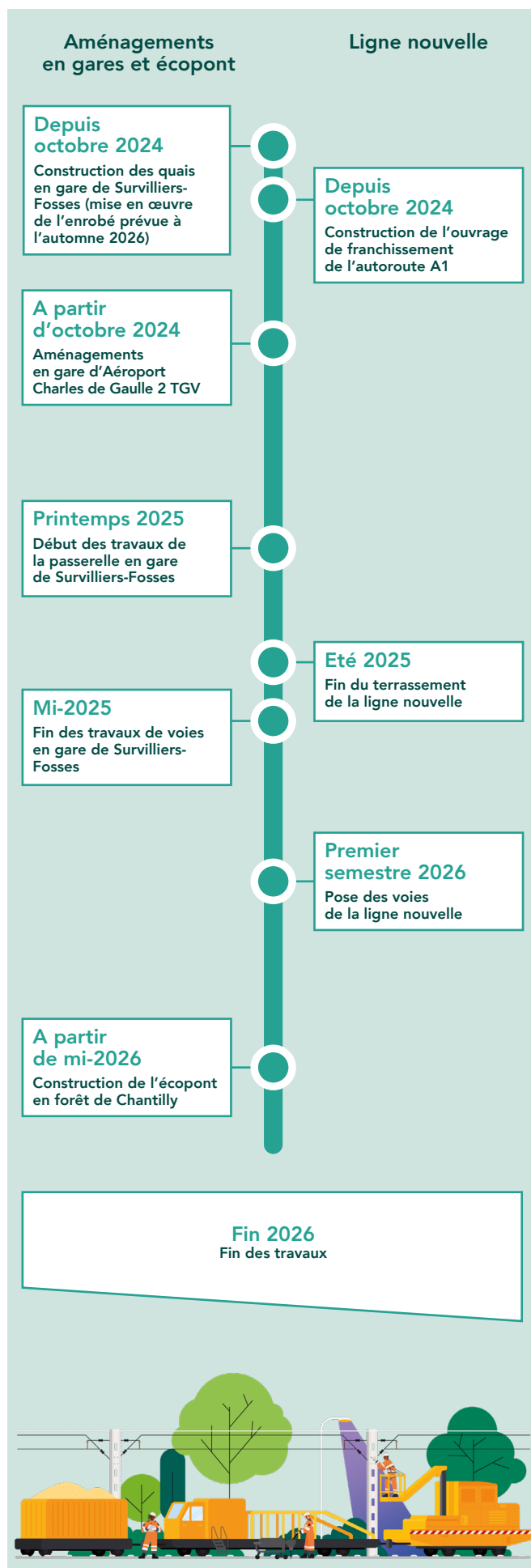


## ► La préparation de la ligne nouvelle

Le terrassement est une étape clé pour préparer le terrain en vue de la pose des nouvelles voies ferrées. Au total, près de 1,7 millions de mètres cubes de terre seront excavés pour réaliser la ligne nouvelle et ses raccordements. Ces terres seront réutilisées dans la partie en remblai de la future ligne. Ces opérations de terrassement seront terminées à la fin du premier semestre 2025. Sept ouvrages permettront à la ligne nouvelle de franchir le chemin des Peupliers et la route départementale 317 à Marly-la-Ville, un passage pour la grande faune dans le bois d'Argenteuil, l'autoroute A1, la route départementale 9 et la ligne grande vitesse Nord (Paris-Lille) existante sur Vémars, ainsi que deux chemins ruraux. Les fondations de ces ouvrages sont en cours de construction.



## ► Planning prévisionnel



## ► Décrypter le passé pour construire l'avenir : le chantier de fouilles est terminé

Rencontre avec Gaëlle Bruley, archéologue à l'INRAP (Institut national de recherches archéologiques préventives)

### ► Pourquoi réaliser des fouilles archéologiques avant le chantier ?

L'archéologie préventive vise à détecter et étudier les vestiges qui seront ensuite détruits par les travaux d'aménagement. L'archéologue détruit aussi, mais scientifiquement. Ce sont les services de l'Etat qui prescrivent les fouilles après une phase de diagnostic sur 10% des terrains qui seront impactés par le projet. Suite au diagnostic réalisé en 2023 sur le chantier de la liaison ferroviaire Roissy-Picardie, l'Etat a prescrit des fouilles archéologiques sur près de 7 hectares à Vémars. Ces fouilles se sont déroulées à l'été 2024.

### ► Qu'avez-vous découvert ?

Le site a été occupé à trois périodes : nous avons découvert des fosses de chasse du néolithique (entre 6000 et 2000 ans avant notre ère !), deux cercles funéraires de l'âge de bronze (entre -2000 et -800)

et un établissement agricole datant de l'âge de fer (environ -200). Cette dernière découverte est particulièrement intéressante car elle va permettre de mieux comprendre la vie quotidienne à cette époque.

### ► Que vont devenir ces vestiges ?

Tout a été numéroté, relevé, dessiné. Nous entamons maintenant un travail d'études et de vérification des datations. Plusieurs spécialistes interviennent sur leurs domaines de compétences : les ossements humains, les ossements d'animaux, les graines, les céramiques... mais aussi le pollen qui peut être conservé dans les sédiments et permet de reconstituer le paysage de l'époque. Ce travail durera 2 ans. Ensuite, tous les vestiges seront conservés en entrepôt. Certains pourraient rejoindre la collection du Musée Archéa à Louvres, qui valorise l'archéologie en Pays de France.



Suivez le chantier sur notre appli Info Travaux

Pour suivre l'actualité du chantier dans votre commune, scannez ce QR Code et téléchargez l'application dès maintenant !

La liaison ferroviaire Roissy-Picardie améliorera les déplacements quotidiens vers le pôle de Roissy depuis la Picardie et le nord-est du Val d'Oise et confortera l'accès du sud des Hauts-de-France au réseau grande vitesse et à l'Île-de-France. Le projet consiste en la création d'une nouvelle section de voie ferrée de 6,5 km, et d'aménagements sur le réseau existant, en gares de Survilliers-Fosses, Aéroport Charles de Gaulle 2 TGV et Amiens.

[roissy-picardie.fr](http://roissy-picardie.fr)

Le projet est financé par :

